



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n° DU 26/06/2025

Ouverture de la séance

En ce jour du 26/06/2025, le conseil d'établissement se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. Sylvain PARDO.

La séance commence à 16h 00

Sont absents et excusés : voir liste émargement

Sont absents et non excusés : voir liste émargement

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 20 pour un quorum de 12.

Le conseil d'établissement peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'établissement sont effectuées par : M le Proviseur

Monsieur le Proviseur dirige le CET et remercie les personnes présentes.

Point N° 1 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil d'établissement

Monsieur le Proviseur demande si les membres du CE ont des remarques à formuler vis-à-vis de l'ordre du jour.

Résultats des votes :

- Présents : 20
- Votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 15
- Pour : 15
- Contre: 0
- Abstention : 0

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres du CET.

Point N° 2 - Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 04/06/2025

M le Proviseur demande si tous les membres ont été destinataires du Compte rendu du Conseil d'établissement précédent, si un membre a des questions ou commentaires.

M le Proviseur soumet ce compte rendu au vote :

- Résultats des votes :
- Présents : 20
- Votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 15
- Pour : 15
- Contre: 0
- Abstention : 0

Le Compte Rendu est approuvé à l'unanimité par les membres du CET.

Point N° 3 - Perspectives de la rentrée 2025/2026

En introduction le proviseur présente les chiffres de la perspective de rentrée qui se situe sur une tendance à la stabilité avec les chiffres suivants :

1^{er} degré :

Chiffres au 16 juin 2025

PS : 26, MS : 52, GS : 51 ; TOTAL MATERNELLE : 129

CP : 74, CE1 : 73, CE2 : 64, CM1 : 77, CM2 : 66 ; TOTAL PRIMAIRE : 354

2nd degré :

- Collège : 6^{eme} : 65, 5^{eme} : 59, 4^{eme} : 60, 3^{eme} : 64 ; TOTAL COLLEGE : 248
- Lycée : 2^{nde} : 70, 1^{ère} : 64, Term : 74 ; TOTAL LYCEE : 208

Total 1^{er} et 2nd degré : 939

3.1) PRIMAIRE :

M le Proviseur laisse la parole à Mme la Directrice qui présente son power point (voir PJ)

Nous conservons 6 classes en maternelle et 17 en élémentaire. La structure pédagogique reste équilibrée, ce qui permet d'accueillir de nouveaux élèves, à l'exception notable des classes de CM1.

À ce jour (au 16 juin 25), 483 élèves sont attendus en primaire pour la rentrée 2025 : 129 en maternelle et 354 en élémentaire. Cela traduit une certaine stabilité par rapport à la situation actuelle, avec une hausse de 12 élèves par rapport à la rentrée 2024. Cette année encore, l'école a accueilli environ 35 élèves en cours d'année, dont une quatorzaine en maternelle.

Il faut toutefois rester attentif à la volatilité des effectifs, qui complique considérablement les prévisions.

En élémentaire, aucune fermeture de classe n'est prévue. Toutefois, la répartition sera repensée, avec une priorité donnée aux CP et CE1, qui bénéficieront d'effectifs réduits. Cette année encore, la structure ne comporte aucun double niveau en élémentaire.

L'anglais introduit en CP en 2024-2025 devra être poursuivi en CE1.

Enfin, un recrutement à temps partiel a permis de proposer des heures de FLSCO spécifiquement dédiées à la maternelle. Nous accueillons ainsi Mme Delbecq.

Depuis cette année scolaire, une véritable vie scolaire a été mise en place au premier degré. Elle est incarnée par Madame Moubarak, qui joue un rôle central dans l'organisation et la supervision de nombreuses activités et projets. Elle est une personne de référence pour les élèves du premier degré et anime régulièrement les conseils de délégués.

C'est principalement durant la pause méridienne que les élèves conçoivent les supports de communication – affiches, vidéos, etc. – qu'ils utilisent ensuite pour présenter les actions menées autour de thématiques importantes, comme l'égalité entre les filles et les garçons. Madame Moubarak assure également la supervision des surveillants pendant cette pause, assurant ainsi un cadre serein et structuré.

Cette année, un espace dédié à la vie scolaire a également été mis en place. Il remplit plusieurs fonctions essentielles, en complément des réunions des délégués :

- Il offre un lieu de récréation calme, propice au repos et à la détente.
- Il accueille ponctuellement les élèves qui ont besoin de s'isoler pour se recentrer ou s'apaiser.

- Il permet aussi d'aménager de façon régulière les emplois du temps des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP). Ceux-ci peuvent y poursuivre un travail scolaire, préparé par les enseignantes et encadré par une AESH, dans un environnement plus apaisant. Ce dispositif contribue à rendre la journée plus supportable pour des élèves pour qui le temps collectif peut parfois être difficile à vivre.
- Enfin, cet espace est également un lieu de réflexion et de création, où de nombreux projets prennent forme.

Cette année, l'école a obtenu le label *Schule ohne Rassismus – Schule mit Courage*. Cette labellisation constitue pour nous une **synthèse** du travail mené autour du respect des règles du vivre ensemble, de l'égalité entre les filles et les garçons, et plus largement de la promotion d'un climat scolaire bienveillant et inclusif.

Il ne s'agit pas d'une simple reconnaissance symbolique, mais d'un engagement concret et quotidien pour faire du « bien vivre ensemble » une réalité dans notre école.

Dans le prolongement de cette démarche, Madame Moubarak suivra prochainement une formation à la prévention du harcèlement dans le cadre du programme PHARe.

Enfin, les élèves de CM1 ont été formés à la médiation scolaire, afin de les impliquer activement dans la résolution de conflits et la construction d'un climat apaisé.

3.2) SECONDAIRE :

3.2.1) Présentation des résultats du bac et de Parcoursup.

M le Proviseur présente les résultats du baccalauréat 2025 et de Parcoursup (voir Power Point).

Baccalauréat: 62 candidats pour la session 2025. 100% de réussite

24%: mention AB

42%: mention B

24.5%: mention TB

4 félicitations du jury (6.45%)

Les résultats de l'Abibac seront connus le 27/06

Parcoursup: seuls 2 élèves n'avaient pas de proposition à l'issue du 1er tour. Ils ont pu reformuler des vœux

3.2.2) Structure 2nd degré et utilisation des moyens :

Collège :

Structure identique avec 3 classes par niveau.

Modifications en 6^{ème} :

- Mise en place d'une troisième 6eme Internationale allemand +, avec une augmentation du nombre d'heures d'allemand :
- ✓ 2h HG en allemand
- ✓ 4h allemand méthode Land de Hessen (Deutsch als Fremdsprache)
- ✓ 3h EPS en allemand
- ✓ 1h Musique en allemand
- ✓ 2h soutien DLESCO et 4h en groupe pour les grands débutants.

Total d'heures : 10h pour actuellement uniquement 4h.

Volonté de répondre à la demande forte des familles sur les sections internationales et d'ancrer encore plus notre établissement dans la langue du pays hôte. Cela permettra aussi d'élargir notre reconnaissance Ersatzschule.

- Journées d'intégration 6eme début octobre : 2 jours une nuit

Modifications en 5^{ème} :

- Mixage des 3 classes de 5eme pour équilibrer les effectifs par classe. (Classique et internationale sur les 3 divisions : cours allemand et HG en barrette).

Collège :

- Maintien d'une heure dédoublée en maths et en français de la 6eme à la troisième.
- Deux heures pour les élèves anglophones en groupe en 6eme et 5eme.
- ELCE anglais à partir de la 4eme : Aide aux devoirs.
- 9 heures d'AS
- Groupes de sciences
- Maintien de l'EIST
- Mise en place d'une heure alignée en Maths et en français en 6eme pour la mise en place de la réforme du "Choc des savoirs".

Lycée :

Structure identique avec 3 classes par niveau.

2^{nde} :

- Une classe Abibac et deux classes LCA/Classique

1^{ère} :

- Création d'un deuxième groupe de spécialités en SVT pour répondre à la forte demande sur cette discipline.

Term :

- Dédoublage des TP en Sciences Physiques sur la spécialité.
- 2 groupes ABIBAC

Lycée :

- Deux groupes de Term ABIBAC
- Proposition de l'ensemble des spécialités
- Préparation des certifications Cambridge, DSD et Chinois
- Renforcement SNT (1h classe entière, 1h GA, 1h GB)
- Section Euro

Piste rentrée 2027 : Bac français international + et création de classes internationales dès la 6^{ème}

4) Reconnaissance de la section Abibac en tant qu'Ersatzschule:

Une visite du Schulamt a eu lieu en avril qui a permis de rendre visible auprès des autorités allemandes notre établissement, son organisation et ses atouts. Cette rencontre a réuni des enseignants, des représentants des parents, le Consulat Général et la direction.

Le schulamt a proposé une seconde rencontre mi juin au Schulamt. Il a expliqué lors de cette rencontre que la reconnaissance en tant qu'Ersatzschule pour la section Abibac ne peut-être possible si et seulement si le lycée mettait en place une classe « Abitur avec une option Abibac » comme dans le système allemand. Ce n'est pas possible pour notre établissement qui n'est pas un lycée franco-allemand. Les interactions et les échanges ont été de qualité et très enrichissants mais ne pourront malheureusement pas aller plus loin. Le proviseur remercie l'ensemble des acteurs mobilisés sur ce projet.

5) Point Pause numérique :

Constat :

L'usage intensif et non encadré des smartphones nuit à la concentration, à la qualité des apprentissages, aux relations sociales et au bien-être des élèves. Ce constat est partagé par les équipes éducatives et les familles.

Objectif :

Recentrer les élèves sur les interactions humaines et les apprentissages, restaurer un climat scolaire serein et prévenir les risques liés à l'usage non contrôlé des technologies (addiction, triche, IA, cyberharcèlement...).

Mesure proposée :

À partir de janvier 2026, mise en place d'une pause numérique au collège et au lycée : les élèves déposeront leur téléphone dans une pochette sécurisée individuelle (type NoPhone ou Tiriad : <https://www.nophone.fr/>; <https://tiriad.fr>) à conserver fermée toute la journée.

Démarche déjà engagée :

- La direction a consulté trois entreprises spécialisées dans les dispositifs de sécurisation des téléphones.
- Une visio a eu lieu avec un collège en Alsace ayant déjà mis en place ce système, avec un retour d'expérience très positif (apaisement du climat scolaire, meilleures relations élèves/adultes, regain de concentration).

Calendrier et accompagnement :

Création d'un groupe de travail

- Concertation en juin et tout au long du 1^{er} trimestre 2025 avec les représentants d'élèves, de parents et les équipes.
- Travail en lien avec les professeurs principaux, la direction dès la rentrée de septembre 2025.
- Campagne de sensibilisation sur les bons usages du numérique.

Bénéfices attendus :

- Amélioration du climat scolaire et de la concentration.
- Réduction du cyberharcèlement et des tensions liées aux réseaux sociaux.
- Sécurisation des évaluations face aux risques de triche numérique.
- Apprentissage d'un usage raisonné et responsable des outils numériques.

Du point de vue de l'Éducation nationale française, la pause numérique s'inscrit dans une volonté de promouvoir un usage raisonné du numérique, de préserver l'attention des élèves et de favoriser le bien-être scolaire. La loi du 3 août 2018 interdit l'usage du téléphone portable à l'école et au collège (hors cadre pédagogique), et permet au lycée de l'interdire par règlement intérieur. Elle vise à créer des espaces de déconnexion et à lutter contre les addictions numériques.

En Allemagne, le Land de Hesse a adopté une loi entrée en vigueur le 1^{er} août 2025, qui interdit l'usage du téléphone portable dans les établissements scolaires publics, sauf à des fins pédagogiques sous la supervision des enseignants. Cette mesure s'appuie sur les mêmes constats : baisse de concentration, risques pour la santé mentale, conflits sociaux, et impact négatif sur les apprentissages.

La mise en place d'une pause numérique avec pochette s'inscrit donc pleinement dans ces deux cadres législatifs et vise à harmoniser les pratiques au sein de notre établissement

binational. Le projet a déjà été présenté en CESCE et CHSCT en mai et juin 2025. D'autres établissements de la zone vont aussi mettre en place ces pochettes.

6) Indemnités pour Mission Particulières 2025/2026.

M le Proviseur rappelle ce que sont les IMP et présente les différents IMP pour avis du CET.

Coordination EPS	1 IMP
Coordination 3eme	1 IMP
Coordination 2nde	1 IMP
Coordination 1ere	1 IMP
Coordination Term	1 IMP
IMP COORDO SVT	1 IMP
IMP COORDO SC PHYS	1 IMP
IMP COORDO ANGLAIS	1 IMP
IMP COORDO MATHS	1 IMP
IMP COORDO ALLEMAND	1 IMP
IMP COORDO LETTRES	1 IMP
IMP COORDO HG	1 IMP
IMP COORDO ABIBAC Litté	1 IMP
IMP COORDO ABIBAC HG	1 IMP
IMP PRIO COLLEGE	1 IMP
IMP PRIO LYCEE	1 IMP
IMP PRIO SYSTEME ALLEMAND	1 IMP
IMPR RUPN	1 IMP
IMP ARMOIRE NUM	1 IMP (0,5 x2)
Référent Pronote 2 nd degré	1 IMP
Référent culture 2 nd degré	0,5 IMP
Tutorat Spe arts plastiques	0.5
Référent 1 ^{er} degré Pronote	1 IMP
REFERENT PIX	1IMP
CONSEILS 1ERE	1IMP
SUIVI CLASSE AED	2 IMP (0.5x4)
E3D PRIMAIRE	0.5 IMP
E3D COLLEGE	0.5 IMP
E3D LYCEE	0.5 IMP
Référent EBEP 2 nd degré	0.5 IMP
Projet Phare	1,75 IMP
IMP reconquête KITA 1 ^{er} degré	1 MP (2x0.5)
Robotique	1 IMP (2x0,5?)
IMP ATENA	1 IMP (2x05)

Résultats des votes :

- Présents : 20
- Votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 15
- Pour : 14
- Contre: 0
- Abstention : 1

La ventilation des IMP est votée à l'unanimité.

5) BR1 2025 pour information

Voir powerpoint page 29

Résultats des votes :

- Présents : 20
- Votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 15
- Pour : 15
- Contre: 0
- Abstention: 0

6) Tarifs/Frais de scolarité 2026/2027 pour vote consultatif:

Mme la Secrétaire Générale présente les tarifs/frais de scolarité pour 2026-2027 (voir Power Point p 33- 34 -35).

Madame la secrétaire générale rappelle que 2 réunions préparatoires ont eu lieu avant le Cet avec les représentants de parents d'élèves :

- la 1ère le 28 mai avec une 1ère proposition
- la 2nd le 17 juin avec une 2ème proposition qui tenait compte des observations et des échanges de la 1ère réunion.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent prendre la parole pour une déclaration liminaire (ci-dessous)

Nous, parents et représentants des parents d'élèves du LFIVH avons conscience du fait que l'AEFE traverse une période de tension financière. (baisse des subventions publiques, hausse des dépenses salariales, ...etc)

Ce désengagement de l'état amène l'AEFE à prendre des décisions stratégiques cruciales: telles que limiter les investissements, réduire le nombre de postes de détachés, baisser le budget des bourses, envisager une augmentation potentielle de la PFC...

L'impact potentiel ou moyen terme de ces décisions sur la qualité de l'enseignement nous paraît très préoccupant.

La nécessité de maintenir des standards éducatifs élevés tout en maîtrisant les coûts est également un exercice périlleux et contraignant pour le LFIVH.

Dans notre analyse nous n'avons pas manqué de souligner la baisse de la natalité en Europe et qui plus est en Allemagne.

Dans ce contexte, offrir un abattement supplémentaire familles nombreuses n'apparaît plus comme une solution prioritaire, car cette mesure concerne de moins en moins de familles. La fidélisation des familles, qu'elles aient 1, 3 ou 6 enfants, nous semble une approche plus juste. La fidélisation tout au long du cycle élémentaire apparaît également comme une clé sous-estimée.

Nous pensons que préserver la maternité des augmentations ne constitue pas une stratégie gagnante à long terme, d'autant plus que cette période est encore parfois prise en charge par l'employeur. Par ailleurs, nous proposons d'augmenter les frais de première inscription à 800 euros, ce qui alignerait le tarif avec celui du lycée français de Munich.

Les changements à venir seront décisifs et pourraient affecter l'expérience éducative ainsi que l'attractivité de l'école. Qui sait ce que l'avenir nous réserve... Une chose est certaine : le soutien de l'UPEA dans ses actions tout au long de l'année auprès du LFIVH restera indéfectible.

Nous comprenons la nécessité de l'augmentation cependant, malgré notre engagement, nous ne pouvons accepter la ventilation proposée et votons contre, estimant que cette solution n'est pas pérenne à long terme. Et souhaitons que notre motivation soit transcrite dans le compte rendu de réunion.

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 16
- Pour : 13
- Contre: 4
- Abstention : 0

Les frais de scolarité sont adoptés par le CET à la majorité.

7- évolution du point d'indice de 2% à compter du 1er septembre

Mme la secrétaire générale explique que à la suite de 2 années de gel (ou quasi gel) du point d'indice, et aux vues de l'augmentation des effectifs depuis 2 années consécutives, il est accordé aux personnels de droit local une valorisation de 2% du point d'indice, à compter du 1er septembre 2025.

Cette mesure a été présentée en commission de dialogue social préalablement le 28 mai 2025.
Cf powerpoint p26

Point N° 8 - voyages scolaires

Mme la secrétaire générale présente les projets de voyages pour l'année scolaire 2025-2026
Cf tableau en annexe,

Seuls 2 voyages ne sont pas validés car participation des familles non conforme à la réglementation (Berlin et Weimar), ces 2 voyages devront être représentés lors d'un Cet ultérieur.

M: Le CPE et trésorier du FSE intervient pour informer les familles que sur l'année 2024-2025, le FSE a financé les voyages à hauteur de 10 000€, pour rappel le FSE est essentiellement alimenté par les recettes de la fête de l'école, de la vente des photos de classe, et des actions lucratives organisées par les enseignants et les élèves tout au long de l'année.

Résultats des votes :

- Présents : 20
- Votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 15
- Pour : 15
- Contre: 0
- Abstention : 0

Les voyages sont votés à l'unanimité.

Points 10: question diverses

III - Conclusion

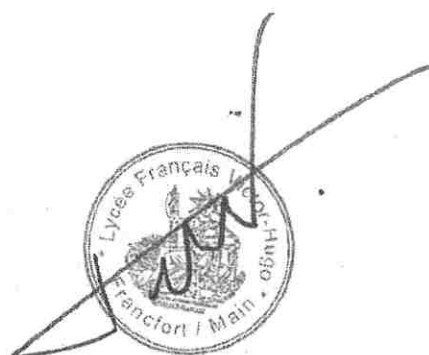
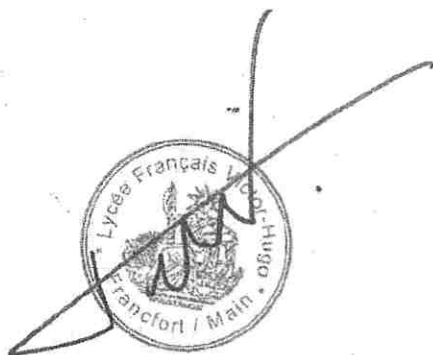
Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18h 00.

La direction remercie les membres du CET pour la qualité du travail et des échanges tout au long de cette année riche et dense.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes

Le Président

M. Pardo



M. Sylvain PARDO